

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Post und Telekommunikation</b>
Akteure	<b>Keine Einschränkung</b>
Prozesstypen	<b>Anderes</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2021</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Berclaz, Philippe  
Bernath, Magdalena  
Bieri, Niklaus  
Dupraz, Laure  
Flückiger, Bernadette  
Freymond, Nicolas  
Füzesséry, Alexandre  
Schär, Suzanne  
Terribilini, Serge

## Bevorzugte Zitierweise

Berclaz, Philippe; Bernath, Magdalena; Bieri, Niklaus; Dupraz, Laure; Flückiger, Bernadette; Freymond, Nicolas; Füzesséry, Alexandre; Schär, Suzanne; Terribilini, Serge 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Post und Telekommunikation, Anderes, 1990 – 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Infrastruktur und Lebensraum</b>	1
Verkehr und Kommunikation	1
Post und Telekommunikation	1

# Abkürzungsverzeichnis

<b>UVEK</b>	Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation
<b>KVF-NR</b>	Kommission für Verkehr und Fernmeldewesen des Nationalrates
<b>OECD</b>	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
<b>BAKOM</b>	Bundesamt für Kommunikation
<b>BVGer</b>	Bundesverwaltungsgericht
<b>BJ</b>	Bundesamt für Justiz
<b>KMU</b>	Kleine und mittlere Unternehmen
<b>SBB</b>	Schweizerische Bundesbahnen
<b>MWST</b>	Mehrwertsteuer
<b>FMG</b>	Fernmeldegesetz
<b>PTT</b>	Post-, Telefon- und Telegrafienbetriebe
<b>ComCom</b>	Eidgenössische Kommunikationskommission
<b>UMTS</b>	Universal Mobile Telecommunications System
<b>WEKO</b>	Wettbewerbskommission
<b>Fedpol</b>	Bundesamt für Polizei

---

<b>DETEC</b>	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
<b>CTT-CN</b>	Commission des transports et des télécommunications du Conseil national
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>OFCOM</b>	Office fédéral de la communication
<b>TAF</b>	Tribunal administratif fédéral
<b>OFJ</b>	Office fédéral de la justice
<b>PME</b>	petites et moyennes entreprises
<b>CFF</b>	Chemins de fer fédéraux suisses
<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>LTC</b>	Loi sur les télécommunications
<b>PTT</b>	Postes, téléphones, télégraphes
<b>ComCom</b>	Commission fédérale de la communication
<b>UMTS</b>	Universal Mobile Telecommunications System
<b>COMCO</b>	Commission de la concurrence
<b>Fedpol</b>	Office fédéral de la police

# Allgemeine Chronik

## Infrastruktur und Lebensraum

### Verkehr und Kommunikation

#### Post und Telekommunikation

**ANDERES**  
DATUM: 28.11.1990  
SERGE TERRIBILINI

Par ailleurs, le 1er juillet, J.-N. Rey, socialiste et ex-conseiller de O. Stich, a pris la **succession de J. Clivaz à la direction générale des PTT**, ce dernier ayant atteint l'âge de la retraite.<sup>1</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 31.12.1997  
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Les **comptes 1997 des PTT** ont fait apparaître un bénéfice de CHF 259 millions (chiffre d'affaires: CHF 15,7 milliards), ce malgré des frais liés à la séparation de la Poste et des Télécom s'élevant à CHF 1,293 milliard. L'accroissement du bénéfice par rapport à 1996 est de CHF 9 millions. Pour leur dernière année d'existence commune, tant la Poste que les Télécom ont pu boucler leurs comptes dans les chiffres noirs. (Pour l'exercice de la Poste en 1999, voir ici.)<sup>2</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 13.11.1999  
LAURE DUPRAZ

La mise en service de **trois nouveaux centres de tri informatisés** des colis de La Poste («**Colis 2000**»), situés à Daillens (VD), Frauenfeld (TG) et Härkingen (SO) et devant remplacer les centres de tri manuels, a connu de multiples problèmes au cours de l'année. Les trois centres ont fonctionné à titre expérimental depuis le début avril, mais de nombreux incidents, notamment informatiques, se sont produits. A cause de l'extrême complexité du système, la mise en service totale des centres a été retardée. La Poste a dû remettre d'urgence en service les anciens centres de tri manuels pour faire face à la situation.<sup>3</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 18.11.1999  
LAURE DUPRAZ

**La Poste a conclu une alliance avec son homologue hollandais** entièrement privatisé TNT Post Group (TPG), deuxième compagnie européenne de distribution express.<sup>4</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 31.12.1999  
LAURE DUPRAZ

Pour l'année sous revue, la Poste a affiché **une forte baisse de son bénéfice à 167 CHF millions** (- 30,1%), principalement en raison des problèmes rencontrés avec «Colis 2000». La division «colis» a ainsi bouclé l'exercice sur une perte de CHF 214 millions. Par contre, les divisions «courrier» et «Postfinance» ont affiché des bénéfices de respectivement CHF 220 millions et CHF 128 millions. Le chiffre d'affaires net a augmenté de 4,1% pour s'établir à CHF 5,7 milliards. (Pour le rapport annuel des PTT en 1997, voir ici.)<sup>5</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 29.02.2000  
PHILIPPE BERCLAZ

En janvier, le directeur de La Poste, **Reto Braun, a démissionné**. Il est parti en laissant l'entreprise en bonne posture, malgré de graves dysfonctionnements dans le secteur des colis et une vive polémique sur la fermeture des offices postaux. **Ulrich Gygi**, directeur des Finances fédérales, **a été nommé comme son successeur** par le conseil d'administration de La Poste.<sup>6</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 26.08.2000  
PHILIPPE BERCLAZ

**Swisscom** s'est transformé durant l'été en **holding** chapeautant des sociétés autonomes. Quatre sociétés se voient accorder plus de lest que ce qu'elles ne disposaient: Bluewin (internet), Debitel (téléphonie mobile en Allemagne), Conextrade (Commerce en ligne) et Mobile Com. Celles-ci restent des filiales de Swisscom à 100%. La holding Swisscom proprement dite s'occupera avant tout de gestion financière et de stratégie.<sup>7</sup>

ANDERES  
DATUM: 13.12.2000  
PHILIPPE BERCLAZ

A l'instar des CFF (voir ici), **Swisscom** a abandonné le statut de fonctionnaire. La **convention de collective de travail (CCT)** a été signée par la direction et les associations de personnel en juin. Le document entrera en vigueur le 1er janvier 2001 pour une durée de trois ans. Le CCT prévoit la semaine de 40 heures, soit une réduction d'une heure par rapport à l'ancienne situation, ainsi que cinq semaines de vacances par an. Elle introduisait aussi un nouveau système salarial incluant une part au mérite et tenant compte du succès de l'entreprise sur le marché. Se basant sur la CCT de Swisscom, le Syndicat de la communication a exigé que tous les travailleurs du secteur des télécommunications soient protégés de la même façon.<sup>8</sup>

ANDERES  
DATUM: 31.12.2000  
PHILIPPE BERCLAZ

Intervenue dans le cadre des enchères UMTS, la Commission de la concurrence a donné son feu vert à la fusion entre les opérateurs **Diax et Sunrise**. L'examen a conclu que l'opération n'était pas à même de créer une position dominante sur le marché des télécommunications (voir ici).

ANDERES  
DATUM: 31.12.2000  
PHILIPPE BERCLAZ

**Le bénéfice de La Poste pour l'an 2000 s'est élevé à CHF 118 millions** et le chiffre d'affaires net à CHF 6,022 milliards. Les débuts dans l'e-business de la société affiliée Yellowworld ont occasionné d'importants frais de développement et d'organisation. Le résultat d'exploitation avant amortissements, intérêts et impôts, d'un montant de CHF 412 millions, a baissé de CHF 23 millions par rapport à l'exercice précédent. La Poste a conclu que la dégradation de la situation financière et la réduction du rendement sur chiffre d'affaires à 2,0% constituaient une base financière insuffisante pour l'évolution future du Groupe, compte tenu de l'accroissement des risques courus par l'entreprise. D'après elle, la rentabilité et la valeur ajoutée exigées par le Conseil fédéral pour garantir un service public suffisant nécessitaient des mesures supplémentaires. Un programme d'amélioration des résultats a donc été mis en place avec les priorités suivantes: lancement de nouveaux produits (principalement dans le secteur des médias électroniques), poursuite de l'optimisation des processus de distribution et de transport des envois postaux, ajustement des capacités de traitement dans les nouveaux centres Colis et mesures permettant une facturation intégrale des prestations fournies par les unités Courrier et Colis et destinées notamment aux clients importants.<sup>9</sup>

ANDERES  
DATUM: 26.03.2001  
PHILIPPE BERCLAZ

Toujours dans le contexte de réduction des coûts face à une future libéralisation des courriers, les **centres de tri des lettres** se retrouvaient eux-aussi dans le collimateur de La Poste. Celle-ci planifiait une réduction importante parmi ses 23 centres dans le cadre d'un plan de réorganisation.<sup>10</sup>

ANDERES  
DATUM: 06.06.2001  
PHILIPPE BERCLAZ

Après avoir pris pied en Grande-Bretagne, en Italie, en France et aux Etats-Unis, **La Poste suisse s'est implantée aux Pays-Bas**. Elle a racheté "TNT International Mail Netherlands", filiale du groupe TNT. La société acquise par Swiss Post International et rebaptisée "SPI Netherlands" est spécialisée dans l'exportation du courrier commercial des Pays-Bas vers l'étranger.<sup>11</sup>

ANDERES  
DATUM: 11.10.2001  
PHILIPPE BERCLAZ

En avril, les négociations entre La Poste, le Syndicat de la communication et Transfair en vue d'une première convention collective du travail (CCT) ont abouti et leur résultat a été transmis aux organes de décision des trois partenaires. La **CCT Poste**, fondée sur la nouvelle loi sur le personnel de la Confédération, fixe un nouveau système salarial, une garantie salariale jusqu'à fin 2004, un minimum de cinq semaines de vacances par an, une protection contre les licenciements et des dispositions relatives à la sécurité de l'emploi. En outre, les syndicats ont pour la première fois un droit de codécision. Quant à la CCT personnel auxiliaire, elle prévoit une réglementation spécifique des salaires et des allocations, ainsi qu'une procédure de résiliation fondée sur le Code des obligations. Pour le reste, les dispositions de la CCT Poste s'appliquent. En été, le conseil d'administration de La Poste a donné son approbation aux deux CCT. A une quasi-unanimité, le Syndicat de la communication et Transfair ont fait de même, mais décidaient de soumettre les textes à un référendum auprès de leur base respective. Les membres des deux syndicats approuvaient à leur tour les deux CCT. N'ayant plus d'obstacle, elles entreront en vigueur le 1er janvier 2002.<sup>12</sup>

ANDERES  
DATUM: 31.12.2001  
PHILIPPE BERCLAZ

La Poste a réalisé un **bénéfice de CHF 194 millions pour l'année 2001**, soit CHF 76 millions de plus qu'en 2000 (+64,4%). Cette progression s'explique par un léger accroissement de la demande et par l'introduction de nouveaux tarifs pour les lettres et colis. La Poste a estimé que son assise financière restait insuffisante sur le long terme. D'après elle, la libéralisation du secteur des colis et des lettres nécessitait des aménagements lui permettant de faire face à la concurrence. La restructuration devait se poursuivre; dans les faits elle a remplacé 175 offices par un service à domicile et en a fermé quinze. A la fin de l'année, elle comptait 3'200 offices.<sup>13</sup>

ANDERES  
DATUM: 16.02.2002  
PHILIPPE BERCLAZ

Dès mai 2003, La Poste, en alliance avec UBS, lancera une gamme de prêts nommée **Crédits jaunes**. (UBS gère déjà les fonds de placement (Fonds jaunes) de La Poste.) Ceux-ci comprendront, d'une part, des hypothèques à taux fixes et variables pour les particuliers, et d'autre part, des crédits en compte courant et des avances à terme fixe pour les collectivités publiques et pour les clients commerciaux (surtout les PME). L'accord répartit les compétences de la manière suivante : Postfinance s'occupera du traitement des affaires et de la commercialisation des crédits, alors que UBS achètera les créances de crédit, en assumant les risques et le refinancement. La décision sur le crédit sera prise conjointement entre La Poste et UBS. Durant les cinq premières années, les deux partenaires espèrent conquérir 1 à 2% du marché des hypothèques, soit quelques 20'000 transactions représentant un volume de prêt de CHF 6 milliards. Pour les PME, ils escomptent englober 5% du marché, soit 9'000 crédits pour un volume de CHF 500 millions. S'agissant des collectivités publiques, l'objectif est d'atteindre 30% des communes et des cantons, soit 1'200 crédits pour un total de CHF 500 millions. Par cette alliance, La Poste a donc contourné l'abandon du projet de banque postale comme le lui avait recommandé le Conseil fédéral.<sup>14</sup>

ANDERES  
DATUM: 23.10.2002  
PHILIPPE BERCLAZ

A la fin octobre, Ulrich Gygi, patron de La Poste, a présenté le plan de restructuration des centres de tri du courrier : **REMA-Reengineering Mailprocessing**. Réalisé jusqu'alors dans 18 centres répartis à travers tout le pays, le tri du courrier se concentrerait sur trois nouveaux sites implantés dans les régions de Fribourg-Ouest, Langenthal/Aarau et Zurich. La décision définitive du conseil d'administration ne devait tomber qu'au printemps 2003. Le choix d'implanter trois sites uniques sur le Plateau – à proximité des principaux axes de communication –, est dû à la répartition géographique du courrier : 86% du dépôt et 77% de la distribution nationale du courrier se concentrent sur le Plateau. La cherté des surfaces, l'absence de liaisons routières, l'exiguïté et la dissémination des centres de tri au cœur des villes militaient aussi en faveur de cette solution. La mise en œuvre de ce programme devrait débuter en 2006 avec la construction du premier centre, tandis que le troisième est censé entrer en service fin 2008. Si l'option choisie est maintenue, près de 2'500 postes à plein temps seraient supprimés au terme de cette restructuration. 8'500 employés des centres de tri sont concernés par ces mesures. Les coûts d'investissements s'élèveraient à près d'un milliard et demi. La restructuration permettrait à terme d'économiser CHF 240 millions par année ; en diminuant les frais de personnel et en réduisant les transports inutiles entre les différents centres.<sup>15</sup>

ANDERES  
DATUM: 27.11.2002  
PHILIPPE BERCLAZ

La détermination des syndicats et des employés, les oppositions régionales et le désaveu tardif de Moritz Leuenberger ont obligé La Poste à **renoncer définitivement aux projets de trois et de cinq centres**. La direction a décidé d'entamer des discussions avec les cantons et les syndicats afin de mettre sur pied pour le printemps 2003, un nouveau projet qui tienne compte des impératifs de politique du personnel, des exigences de politique régionale et des répercussions sur l'environnement. Les syndicats ont accueilli avec satisfaction la nouvelle, mais ont réitéré leur volonté d'éviter les licenciements et l'abandon des régions hors de l'axe est-ouest. En cas d'échec des négociations, la grève serait réactivée.<sup>16</sup>

ANDERES  
DATUM: 30.11.2002  
PHILIPPE BERCLAZ

Lors des négociations, les partenaires sociaux n'ont pas réussi à s'entendre sur le renouvellement de la **Convention collective de travail (CCT) de Swisscom**. Celle-ci arrivera à échéance à fin 2003. Les syndicats ont posé deux conditions à leur retour aux négociations. Premièrement, ils exigeaient un retrait du projet prévoyant une convention-cadre pour le groupe, complétée par des accords d'entreprises dans les sociétés. Ces accords devraient ensuite être négociés par les comités d'entreprise et non les syndicats. La deuxième condition était de discuter du renouvellement de la CCT sur la base en vigueur, soit une convention qui couvre toutes les sociétés du groupe. Les syndicats et Swisscom se sont par contre entendus sur une augmentation de salaire pour 2003.<sup>17</sup>

ANDERES  
DATUM: 31.12.2002  
PHILIPPE BERCLAZ

La Poste a réalisé un **bénéfice en hausse de 5% à CHF 204 millions**. Le chiffre d'affaire a aussi légèrement progressé pour atteindre CHF 6,28 milliards. Le développement du secteur financier Postfinance, la diminution du déficit de l'unité PosteColis, qui s'approche de l'équilibre financier, et les revenus de la vente de produits de tiers ont permis d'arriver à ce résultat. Les unités PostMail et Réseau postal ont par contre subi des pertes de recettes dues au recul du volume des envois. Pour la première fois, une perte a été enregistrée dans le domaine du monopole, c'est-à-dire les envois au-dessous de deux kilos.<sup>18</sup>

ANDERES  
DATUM: 23.05.2003  
PHILIPPE BERCLAZ

Cinquante jours après avoir retiré son projet de réorganisation des centres de tri **REMA** -Reengineering Mailprocessing, La Poste a présenté **quatre nouvelles variantes**. Allant de 3 à 8 sites principaux de tri pour 3 à 6 sites secondaires, les propositions imposaient des coupes moins dures dans les effectifs que le projet initial: de 2'333 à 3'325 emplois supprimés. Les économies escomptées – entre CHF 138 et 175 millions – étaient revues à la baisse. Prélude à l'annonce de la variante retenue, La Poste et les syndicats de la Communication et Transfair ont réussi à s'entendre sur un plan social.<sup>19</sup>

ANDERES  
DATUM: 24.05.2003  
PHILIPPE BERCLAZ

Après avoir trouvé un accord avec les syndicats (Syndicat de la communication et Transfair) pour négocier une convention collective, le conseil d'administration de **La Poste a pris la décision de transformer sa division ExpressPost** (division des colis et des lettres express) **en société anonyme**. Le transfert du personnel (370 emplois) dans la nouvelle structure est prévu pour le 1er janvier 2005. En collaboration avec l'UBS, La Poste s'est attaquée au marché hypothécaire. Trois produits ont été proposés aux particuliers.<sup>20</sup>

ANDERES  
DATUM: 24.10.2003  
PHILIPPE BERCLAZ

Swisscom a officialisé la **suppression de 600 emplois**. Ceux-ci s'ajoutaient au 400 qui avaient été décidés l'année précédente. Ces places de travail faisaient partie de quelque 3'000 emplois dont la suppression, jusqu'à la fin 2003, avait été annoncée en mars 2000. (Swisscom avait indiqué que le nombre des emplois passerait de 18'000 cette année-là à 15'000 à la fin 2003.) La réponse des syndicats a été de mobiliser un millier d'employés à Berne, Genève, Zurich et au Tessin. Leurs revendications portaient sur le gel des licenciements et une entrée en matière sur la réduction du temps de travail hebdomadaire de 40 à 38 heures. Swisscom a refusé de revenir sur ces mesures de restructuration. Afin de reconduire jusqu'à fin 2005 la CCT et le plan social en vigueur, l'opérateur a accepté d'abandonner le concept qui visait à écarter les syndicats au profit de commissions d'entreprises dans le cadre des négociations contractuelles. Le traitement de cet objet était la condition sine qua non des syndicats pour la reprise des négociations. Swisscom a cependant assorti la reprise des négociations d'une exigence: trouver pour sa filiale Cablex une réglementation distincte adaptée à son champ d'activité. Au mois de septembre, les protagonistes se sont entendus pour **reconduire le plan social et la CCT jusqu'à fin 2005**.

En dépit d'un bon bilan de santé, Swisscom a annoncé en novembre une **nouvelle suppression de 655 emplois à plein temps**, d'ici 2004, sur les 14'400 postes qu'il comptait. Cette compression d'effectif visait à maintenir les marges de profit et l'attractivité de Swisscom sur le marché. En effet, la chute continue des prix, d'environ un tiers en cinq ans, et l'impossibilité de se développer sur le marché suisse, désormais saturé, ont conduit l'opérateur à de telles mesures.<sup>21</sup>



ANDERES  
DATUM: 08.11.2003  
PHILIPPE BERCLAZ

Compte tenu de l'ordonnance sur les services de télécommunications qui lui impose de calculer chaque année les coûts de son réseau fixe et de les répercuter sur ses clients, **Swisscom abaissera de 13% dès le 1er janvier 2004 ses tarifs d'interconnexion.** Après recours, la ComCom a imposé à Swisscom de baisser ses tarifs d'interconnexion de 25 à 35%, mais aussi rétroactivement (de 2000 à 2003) pour deux opérateurs, Sunrise et MCI Worldcom. Swisscom a adressé un recours auprès du Tribunal fédéral.<sup>22</sup>

ANDERES  
DATUM: 23.04.2004  
PHILIPPE BERCLAZ

La Poste et les Syndicats se sont entendus pour un plan social au bénéfice des collaborateurs touchés par la **réorganisation du traitement des journaux et des envois express.** Celle-ci était due à une coupe de CHF 20 millions dans la subvention fédérale au transport des journaux. Les mesures devraient permettre d'éviter des licenciements, mais 130 emplois dans le système de transport de journaux et 80 emplois dans la logistique des envois express passeront à la trappe.<sup>23</sup>

ANDERES  
DATUM: 06.06.2004  
PHILIPPE BERCLAZ

Dans le cadre du renouvellement de la convention collective de travail (CCT), La Poste a annoncé en début d'année son intention de différencier les salaires et les autres conditions de travail, afin de réduire et ramener le déficit du réseau à CHF 300 millions par an. L'objectif est de passer à un système axé sur les branches d'activités, avec des CCT de branches. Par ailleurs, la nouvelle étape de restructuration de l'entreprise entraînera la suppression de 1'500 emplois d'ici à 2007. Les syndicats ont refusé **l'externalisation des unités d'affaire de La Poste.** Afin de dénoncer les propositions de La Poste, des pauses ont été prises par 2'000 employés de La Poste dans sept villes suisses. Dans un deuxième temps, le Syndicat de la communication a organisé de nouvelles actions décentralisées dans une cinquantaine de lieux. Face à la mobilisation des syndicats, La Poste a renoncé à conclure une nouvelle CCT. Les conventions en vigueur ont été prorogées sans modification jusqu'à la fin 2005.<sup>24</sup>

ANDERES  
DATUM: 26.11.2004  
PHILIPPE BERCLAZ

Comme l'avait annoncé son directeur Ulrich Gygi en début d'année, La Poste a rendu public plusieurs projets de réorganisation interne. L'entreprise postale a tout d'abord proposé d'externaliser 270 places de travail sur 800 dans le transport des envois postaux (projet RePot). Ensuite, La Poste a transformé son unité de cars en une société anonyme CarPostal Suisse. L'intégralité du capital est demeuré en main de La Poste. Les 1'300 employés concernés devaient être sortis de la CCT de La Poste, car l'entreprise avait l'intention de flexibiliser les salaires et de négocier des CCT dans les différentes régions. Quelques jours plus tard, La Poste a annoncé sa volonté de transformer également SecurePost (services de transports sécurisés) et Mobility Solutions (gestion des véhicules postaux) en sociétés anonymes dont elle restera propriétaire. Considérant ces externalisations comme une violation de la CCT et une **dissolution de la paix du travail**, les syndicats ont réagi. Le syndicat Transfair a saisi la commission paritaire de conciliation afin de contester le contournement de la CCT. Le chef du DETEC, Moritz Leuenberger, a tenté en vain lors d'une réunion de réconcilier les syndicats et La Poste. Mettant en œuvre ses menaces, le Syndicat de la communication a, à nouveau, misé sur des actions symboliques. Elles se sont concrétisées par le blocage du travail de nuit de quatre bases de distribution. Le Syndicat ne contestait pas la création de SA à La Poste, mais celles-ci devaient appliquer selon lui la CCT de La Poste.<sup>25</sup>

ANDERES  
DATUM: 27.12.2004  
PHILIPPE BERCLAZ

Malgré l'impasse, La Poste et les syndicats ont renoué le dialogue et ont abouti à un compromis. La **CCT de La Poste sera valable pour les nouvelles sociétés.** La Poste pourra **négocier des dérogations** au niveau des salaires, du temps de travail ou des vacances par le biais de convention d'affiliation, mais seulement en cas de pression subie par la concurrence. A ce titre, La Poste devra prouver aux syndicats ses difficultés économiques. Les négociations en vue de mettre sur pied la convention d'affiliation de CarPostal et SecurePost ont été agendées pour janvier 2005. Un terrain d'entente concernant la réorganisation du transport des envois postaux a également été trouvé entre La Poste et les Syndicats. La suppression des 270 emplois se fera par le biais de départs volontaires ou de transfert dans d'autres unités. Les organes de décision de La Poste et des Syndicats ont donné le feu vert à un futur partenariat.<sup>26</sup>

ANDERES  
DATUM: 31.12.2004  
PHILIPPE BERCLAZ

La Poste a réalisé un **bénéfice de CHF 837 millions en 2004**. Tous les segments de l'entreprise (Mail, Logistics, Postfinance, CarPostal, Swiss Post International) ont présenté un résultat d'exploitation positif. L'adaptation du prix du courrier A et B a dégagé des recettes supplémentaires pour CHF 200 millions. Les mesures de réorganisation et d'optimisation ont permis de réduire les charges de personnel de CHF 130 millions. Avec la suppression de 1'132 emplois lors de l'année sous revue, l'effectif de l'entreprise postale est passé à 42'284 emplois. Grâce à un nouveau mode de calcul et de nouvelles estimations sur l'évolution des rentes et des salaires, CHF 120 millions ont été épargnés en matière de dépenses liées à la prévoyance professionnelle. Chez Postfinance, les dépôts ont crû de CHF 1,4 milliard à CHF 40,4 milliards. Déficitaire l'année précédente, les fonds propres ont présenté un excédent de CHF 256 millions. La Poste a toutefois jugé cette somme insuffisante au vu des projets d'investissements comme le remodelage du tri du courrier. A ce propos, elle a demandé au Conseil fédéral d'attribuer CHF 350 millions provenant du bénéfice à l'amélioration de sa caisse de pension, qui affiche un découvert de l'ordre de 5%.<sup>27</sup>

ANDERES  
DATUM: 01.04.2005  
PHILIPPE BERCLAZ

Dans le cadre de la restructuration des **centres de tri REMA**, la direction de La Poste a choisi les lieux qui accueilleront les centres de tri principaux. Ce sont Müllingen (ZH), Härkingen (SO) et Eclépens (VD). La commission paritaire de conciliation a présenté la **convention sur ExpressPost SA**, approuvée par la direction de La Poste et les syndicats.<sup>28</sup>

ANDERES  
DATUM: 23.05.2005  
PHILIPPE BERCLAZ

Après négociations, La Poste, le syndicat de la communication et le syndicat Transfair ont trouvé un accord sur les conditions d'engagement du personnel en cas d'externalisation d'unités de La Poste. Il se traduit par une **nouvelle convention collective du travail (CCT)**, qui s'est largement inspirée de la CCT négociée pour La Poste. Les principales dispositions sur les salaires, ainsi que sur les réglementations du temps de travail, ne présentent pas de différences essentielles. La nouvelle CCT permet également de fixer des règles particulières dans des conventions d'affiliation propres à chaque société du groupe.<sup>29</sup>

ANDERES  
DATUM: 26.10.2005  
PHILIPPE BERCLAZ

Dans le cadre de la privatisation du radiodiffuseur hongrois **Antenna Hungaria**, le gouvernement hongrois a retenu l'offre de CHF 286 millions de Swisscom Broadcast. La filiale de Swisscom a supplanté deux autres enchérisseurs étrangers pour s'emparer de 75% du capital plus une action. Antenna Hungaria est spécialisée dans la diffusion de chaînes de radio et de télévision, mais elle est aussi active dans Internet à haut débit et la téléphonie mobile, en tant qu'actionnaire de la filiale hongroise de l'opérateur anglais Vodafone. Fin octobre, les autorités de la concurrence ont donné leur feu vert à Swisscom pour la reprise du radiodiffuseur hongrois, jusqu'à présent en mains étatiques.<sup>30</sup>

ANDERES  
DATUM: 23.11.2005  
PHILIPPE BERCLAZ

Suite au blocage des négociations salariales, le Syndicat de la communication et Transfair ont appelé le personnel postal à descendre début novembre dans la rue, afin de **manifeste pour une hausse de salaire** de CHF 175 par mois. 3'000 employés de La Poste ont répondu à cet appel en défilant à Berne. La négociation entre La Poste et les syndicats a finalement abouti.<sup>31</sup>

ANDERES  
DATUM: 31.12.2005  
PHILIPPE BERCLAZ

En **2005**, La Poste a bouclé son bilan avec un **bénéfice consolidé de CHF 811 millions**. En progression de 2% par rapport à 2004, les produits d'exploitation s'établissent à CHF 7,499 milliards et les charges d'exploitation, en hausse de 3%, à CHF 6,694 milliards. Tous les secteurs d'activité ont contribué au bénéfice consolidé en affichant des chiffres positifs. Les services financiers, la logistique, les services internationaux et la vente d'articles non postaux ont amélioré leurs résultats. Le courrier et le transport de voyageurs font en revanche état de bénéfices inférieurs à ceux de 2004. À cause des nouvelles technologies, le nombre de lettres expédiées en Suisse a diminué de 1,3%, et celles destinées à l'étranger de 5,4%. Le maintien du service universel dont les frais ne sont pas couverts a augmenté de 18% à CHF 442 millions. En accord avec le Conseil fédéral, La Poste a pu conserver son bénéfice pour augmenter ses fonds propres encore insuffisant et renflouer de CHF 350 millions la caisse de pension, toujours à découvert.<sup>32</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 21.01.2006  
MAGDALENA BERNATH

Ende November 2005 hatte die Regierung entschieden, die Mehrheitsbeteiligung des Bundes an der Swisscom zu verkaufen. Gleichzeitig hatte sie Swisscom verboten, sich an ausländischen Telekommunikationsunternehmen zu beteiligen. Im Januar zog **Swisscom-Chef** Jens Alder die Konsequenzen aus dem Streit mit dem Bundesrat um die Auslandstrategie und verliess den Konzern. Seine Nachfolge übernahm der bisherige Chef des Mobilfunkgeschäfts, der Deutsche Carsten Schloter.<sup>33</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 10.06.2006  
MAGDALENA BERNATH

Um dem wachsenden internationalen Wettbewerb zu begegnen, beabsichtigt die Post, ihren **Logistikbereich** (u.a. Paketpost, Expresssendungen (Swiss-Express), Kurierdienste (Swiss-Kurier) und Stückgutsendungen) bis 2007 **in eine Aktiengesellschaft umzuwandeln**. Für die Angestellten der ausgelagerten Bereiche soll statt des Bundespersonalgesetzes neu ein spezieller „Gesamtarbeitsvertrag“ der Post gelten, den die Gewerkschaften mittragen. Bis auf geringfügige Unterschiede entspricht er den bisherigen Anstellungsbedingungen – mit Ausnahme des absoluten Kündigungsschutzes. Ein von der Post und den Gewerkschaften in Auftrag gegebenes Gutachten des Bundesamtes für Justiz (BJ) kam zum Schluss, dass die Auslagerung der Paketpost wegen ihres Grundversorgungsauftrags unzulässig ist. Gestattet wurde die Verselbständigung der Postautodienste per 1. Juli 2006.<sup>34</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 31.12.2006  
MAGDALENA BERNATH

Im **Geschäftsjahr 2006** erwirtschaftete die Post einen **Konzerngewinn von CHF 837 Mio.** (3,2% mehr als im Vorjahr). Der Betriebsertrag stieg im Vergleich zu 2005 um 5,3% auf CHF 7,895 Mrd., der Betriebsaufwand um 5,6% auf CHF 7,072 Mrd. Wie schon in den beiden vorangegangenen Jahren trugen wiederum sämtliche Geschäftsfelder und -einheiten zum positiven Ergebnis bei. Ein höheres Betriebsergebnis als 2005 erzielten PostMail, die internationalen Dienstleistungen und die Neugeschäfte (GHP-Gruppe und MailSource), ein tieferes die Finanzdienstleistungen, der Personenverkehr, das Poststellennetz und die Philatelie. Auch im Berichtsjahr gingen die traditionellen in- und ausländischen Briefsendungen zurück. So wurden 1,8% weniger adressierte und 4,3% weniger unadressierte Briefsendungen verarbeitet als im Vorjahr. Noch kaum spürbar war die Öffnung des Marktes für Briefe über 100 Gramm.<sup>35</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 05.04.2007  
NICOLAS FREYMOND

En avril, la Poste a lancé un **service de signature électronique**. Premier pas sur la voie vers un système d'échanges en ligne sécurisés, le nouveau service permet notamment l'envoi de courriers électroniques recommandés. Dans une première phase dite « d'essai », ces nouvelles prestations ne seront disponibles que dans les cantons de Zurich et Saint-Gall.<sup>36</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 18.05.2007  
NICOLAS FREYMOND

Au printemps, la direction de Swisscom a fait une offre de **rachat de l'entreprise italienne Fastweb**, spécialisée dans l'Internet à large bande et numéro deux des fournisseurs d'accès en Italie. Après avoir obtenu l'aval de la Commission européenne, elle a vu son offre acceptée par 80,7% des actionnaires de Fastweb. Le montant de la transaction s'est établi à 4,2 milliards d'euros (CHF 6,9 milliards) et permet à Swisscom de contrôler 82,4% de la société transalpine.<sup>37</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 23.05.2007  
NICOLAS FREYMOND

En mai, la direction de Swisscom a annoncé un plan de **réorganisation complète de l'entreprise**, effectif dès le 1er août de l'année sous revue. La nouvelle structure résulte d'un changement de stratégie, désormais axée sur la clientèle, et non plus sur la technique. L'entreprise est réorganisée en unités par type de clientèle (« clients privés », « PME » et « grandes entreprises ») et œuvrera prioritairement à la conquête de clients de grande taille (notamment des multinationales basées en Suisse), à l'expansion en Europe de l'est avec le haut débit et au développement de l'offre en matière de télévision numérique. Cette restructuration prévoit également la suppression de 500 à 800 postes de travail par année sur cinq ans au moins. Les syndicats ont appelé les dirigeants à renoncer à des licenciements au profit des départs naturels et de reclassements à l'interne.<sup>38</sup>

ANDERES  
DATUM: 28.11.2007  
NICOLAS FREYMOND

Peu avant l'ouverture, le 1er avril, du dernier kilomètre, Swisscom a annoncé que le raccordement serait facturé CHF 31 par client et par mois. L'opérateur historique a justifié ce prix, largement supérieur à la moyenne européenne (CHF 17,50) et au tarif pratiqué jusque-là (CHF 25,25), par les salaires et les coûts élevés dans le secteur de la construction en Suisse, ainsi que par les frais d'entretien des 60'000 kilomètres de fil de cuivre installés dans tout le pays. Les concurrents ont jugé ce tarif irréaliste et impraticable. Huit d'entre eux ont saisi la ComCom afin qu'elle détermine le prix du raccordement. Fin novembre, Sunrise a néanmoins pu inaugurer le premier central téléphonique dégroupé à Oerlikon (ZH).<sup>39</sup>

ANDERES  
DATUM: 31.12.2007  
NICOLAS FREYMOND

En 2007, La Poste a bouclé son bilan avec un **bénéfice consolidé de CHF 909 millions**. En progression de 10,3% par rapport à 2006, les produits d'exploitation s'établissent à CHF 8,712 milliards. Cet excellent résultat provient principalement de la croissance de PostFinance (+ CHF 350 millions de chiffre d'affaires) et de l'intégration du groupe GHP à l'unité Clients stratégiques et solutions (+ CHF 296 millions). Toutes les unités proposant des produits ont contribué, à des degrés divers, au bénéfice consolidé. Les frais dûs à la mise en service des nouveaux centres de tri du courrier (projet REMA) ont toutefois occasionné une baisse du résultat d'exploitation de PostMail (CHF 236 millions contre 383 en 2006). PostLogistics et Swiss Post International ont aussi enregistré un recul de leur résultat, en raison de l'accroissement des coûts respectivement dans le secteur du dépôt et de la distribution et dans celui de l'exportation (frais de transport). CarPostal et, surtout, PostFinance ont par contre accru leur marge bénéficiaire. Le transport des voyageurs affiche un excédent de recettes de CHF 32 millions (2006: CHF 28 millions), tandis que PostFinance établit un nouveau record avec un résultat d'exploitation de CHF 318 millions (2006: CHF 245 millions). Grâce au bénéfice réalisé, La Poste entend augmenter ses fonds propres, assainir sa caisse de pension et, pour la première fois, redistribuer une partie du bénéfice à la Confédération (CHF 250 millions).<sup>40</sup>

ANDERES  
DATUM: 29.08.2008  
NICOLAS FREYMOND

À la fin de l'été, la Commission de la concurrence (ComCo), le surveillant des prix et la Commission de la communication (ComCom) ont demandé au Conseil fédéral d'élaborer une **révision de la loi sur les télécommunications (LTC)**, de telle sorte que la ComCom soit habilitée à contrôler d'office les prix d'interconnexion et d'accès au réseau, et non plus sur demande d'un fournisseur. Les trois organes jugent ce renforcement de la régulation nécessaire pour garantir une concurrence efficace. En effet, il vise à empêcher les fournisseurs de s'entendre sur des prix surfaits, tout en permettant de procéder à des corrections tarifaires rapides et transparentes. Formellement, la modification proposée de la LTC consiste à supprimer le principe dit de la « primauté des négociations », selon lequel la ComCom ne peut intervenir dans la fixation des prix qu'à la condition que les fournisseurs aient préalablement négocié pendant trois mois et déposé une demande en ce sens auprès de la commission. Les trois organes estiment impératif d'éliminer un dispositif légitimant pareillement la collusion.<sup>41</sup>

ANDERES  
DATUM: 12.11.2008  
NICOLAS FREYMOND

Suite à la décision de la ComCom de décembre 2007, Swisscom a proposé une **baisse du tarif de raccordement au réseau fixe**, soit CHF 23,50 par mois au lieu de CHF 31 jusqu'ici. La ComCom jugeant ce tarif encore excessif en comparaison européenne (CHF 15-16 par mois), elle a par conséquent exigé que Swisscom le ramène à CHF 18,18 par mois. Finalement, l'opérateur historique a cédé et entériné le prix du dégroupage pour le dernier kilomètre à CHF 18,18 par mois avec effet rétroactif au 1er janvier 2008.<sup>42</sup>

ANDERES  
DATUM: 31.12.2008  
NICOLAS FREYMOND

En 2008, La Poste a bouclé son bilan avec un **bénéfice consolidé de CHF 825 millions**, inférieur de CHF 84 millions à celui de l'exercice précédent (CHF 909 millions). En progression de 3% par rapport à 2007, les produits d'exploitation s'établissent à CHF 8,980 milliards. Cet excellent résultat provient presque exclusivement de la croissance de PostFinance (+ CHF 254 millions de chiffre d'affaires), ainsi que de recettes extraordinaires consécutives à des transactions immobilières (+ CHF 133 millions). Toutes les unités proposant des produits ont contribué, à des degrés divers, au bénéfice consolidé. Malgré un recul des produits d'exploitation causé par la suppression de la subvention de la Confédération pour le transport des journaux et la

diminution du volume de courrier B (CHF 2,916 contre 3,008 milliards), PostMail affiche un bénéfice supérieur à 2007 – CHF 249 contre 236 millions –, grâce à des gains de productivité et à la réduction des indemnités versées à l'unité Réseau postal. À l'inverse, PostLogistics a vu son chiffre d'affaires passer de CHF 1,461 à 1,516 milliard, mais son résultat a fondu pratiquement de moitié (CHF 39 millions) en raison de la croissance des coûts des salaires et des carburants. Le résultat de Swiss Post International s'est quant à lui amélioré de CHF 2 millions pour atteindre CHF 36 millions, tandis que celui de CarPostal a légèrement régressé pour s'établir à CHF 27 millions (2007 : CHF 32 millions), à cause des coûts salariaux et des tarifs des carburants. Enfin, malgré la poursuite de la croissance de ses produits d'exploitation (CHF 2,191 contre 1,937 milliards en 2007), PostFinance n'a pas été épargné par la crise financière internationale et sa marge bénéficiaire est ainsi passée à CHF 229 millions (2007 : CHF 318 millions). Grâce au bénéfice réalisé, la Poste entend augmenter ses fonds propres, assainir sa caisse de pension à hauteur de CHF 250 millions de francs et, pour la deuxième fois, redistribuer une partie du bénéfice à la Confédération (CHF 170 millions).<sup>43</sup>

#### ANDERES

DATUM: 25.03.2009  
NICOLAS FREYMOND

Suite à une intervention du surveillant des prix, la Poste a annoncé une **baisse des tarifs pour les grandes lettres** jusqu'à 1 kg et pour les recommandés pesant entre 100 et 500 grammes. En outre, la réduction du monopole sur les lettres a pour conséquence que les lettres de plus de 50 grammes seront désormais soumises à la TVA. Souhaitant éviter un bouleversement de la structure de ses prix, la direction de la Poste a décidé de soumettre toutes les lettres à la TVA mais d'en prendre à sa charge le surcoût.<sup>44</sup>

#### ANDERES

DATUM: 02.09.2009  
NICOLAS FREYMOND

La Poste a conclu un **partenariat avec la Banque Valiant** afin de développer les activités de crédits de PostFinance. Il en résulte notamment la création d'un centre d'analyse et de traitement, localisé à Berne, dont les deux partenaires se partageront le contrôle. Concrètement, les crédits aux entreprises de PostFinance seront repris par Valiant, qui en supportera les risques et sera indemnisée pour cela. Outre les prêts hypothécaires, fonds de commerce de la banque, le partenariat doit permettre à la Poste d'étendre ses activités auprès de la clientèle commerciale, notamment grâce à un produit commun destiné aux petites et moyennes entreprises.<sup>45</sup>

#### ANDERES

DATUM: 29.12.2009  
NICOLAS FREYMOND

**Orange et Sunrise**, les deux principaux concurrents de Swisscom, **ont annoncé leur fusion**. En rachetant 75% des actions de Sunrise pour le coût de CHF 2,26 milliards, la filiale suisse de France Telecom aura un chiffre d'affaires annuel cumulé de CHF 3,1 milliards, soit environ le quart de Swisscom. L'annonce de la fusion a suscité la méfiance des observateurs, qui l'ont jugée fort préjudiciable à la concurrence, déjà modérée, sur le marché suisse des télécommunications et craignent l'émergence d'un duopole. La Comco a entamé en toute fin d'année l'examen de la conformité de la fusion à la législation en vigueur.<sup>46</sup>

#### ANDERES

DATUM: 31.12.2009  
NICOLAS FREYMOND

La Poste a bouclé **l'exercice 2009** avec un bénéfice consolidé de CHF 728 millions, inférieur de CHF 97 millions à celui de l'année précédente (CHF 825 millions). Enregistrant une nouvelle baisse de 3%, les produits d'exploitation s'établissent à CHF 8,709 milliards (2008 : CHF 8,980 milliards). Jugé bon au regard du contexte difficile, ce résultat s'explique par un recul des recettes causé par les baisses de prix (- CHF 200 millions) et la prise en charge de la TVA perçue sur le courrier (à partir du 1er juillet 2009), ainsi que par la diminution des gains issus des transactions immobilières. Ce recul a toutefois été partiellement compensé par l'excellent résultat de PostFinance, des correctifs de valeur moins élevés, l'afflux de fonds de la clientèle et des mesures d'économie. En raison notamment du recul des produits d'exploitation causé par la baisse des prix négociée avec le surveillant des prix et la prise en charge de la TVA, ainsi qu'une réduction de 4,7% du volume des lettres adressées (CHF 2,808 contre 2,916 milliards), PostMail affiche un bénéfice inférieur à 2008 – CHF 198 contre 249 millions. Ceci étant, la mise en service des nouveaux centres de tri du courrier de Härkingen (SO) et Eclépens (VD) et l'adaptation des capacités dans la distribution consécutive au recul des volumes ont permis une réduction sensible des charges. PostLogistics est parvenu à limiter le recul des recettes et son chiffre d'affaires n'a ainsi régressé que modérément pour s'établir à CHF 1,488 milliard (2008 : CHF 1,516 milliards). La réduction simultanée des coûts a même permis une hausse du résultat d'exploitation (CHF 45 contre 39

millions). Swiss Post International a sensiblement amélioré son résultat, qui passe CHF 36 à 53 millions, tandis que celui de CarPostal est demeuré stable (CHF 27 millions) le développement de ses activités étant compensé par une hausse corrélative des charges salariales. Enfin, malgré la crise et des produits en légère diminution (CHF 2,160 contre 2,191 milliards en 2008), PostFinance a réalisé un résultat record de CHF 441 millions (2008 : CHF 229 millions). Grâce au bénéfice réalisé, la Poste entend augmenter ses fonds propres, assainir sa caisse de pension à hauteur de CHF 250 millions et, pour la troisième fois, redistribuer une partie du bénéfice à la Confédération (CHF 200 millions). (Pour l'exercice 2010, voir ici.)<sup>47</sup>

ANDERES  
DATUM: 04.06.2010  
NICOLAS FREYMOND

**La Commission de la concurrence (Comco) a interdit la fusion de Sunrise et Orange** au motif qu'elle conduirait à la constitution d'un duopole sans réelle concurrence, dans la mesure où tant Swisscom que la nouvelle société auraient eu intérêt à maintenir un niveau de prix élevé plutôt qu'à essayer de se prendre des parts de marché l'une à l'autre. Les organisations de protection des consommateurs ont applaudi cette décision, tout en rappelant que la position dominante de Swisscom demeure éminemment problématique. Après avoir annoncé dans un premier temps le dépôt d'un recours auprès du TAF, Orange a finalement renoncé à l'acquisition de Sunrise.<sup>48</sup>

ANDERES  
DATUM: 09.09.2010  
NICOLAS FREYMOND

**Fastweb**, la société italienne spécialisée dans la fourniture d'accès Internet acquise par Swisscom en 2007, a fait l'objet d'accusations de fraude fiscale et de blanchiment d'argent provenant d'activités mafieuses de la part du parquet italien. Alors que les investigations du ministère public italien étaient toujours en cours, la direction de Swisscom a annoncé son souhait de racheter les parts des actionnaires minoritaires de Fastweb afin de contrôler totalement l'entreprise. Rendue plus intéressante par la valorisation du franc par rapport à l'euro, l'opération coûtera environ CHF 330 millions.<sup>49</sup>

ANDERES  
DATUM: 05.11.2010  
NICOLAS FREYMOND

La Poste a répondu favorablement à la **demande de reconnaissance du Syndicat autonome des postiers (SAP)**, après que le TAF a confirmé qu'une telle décision relevait de la seule compétence de l'employeur. Fort de quelque 320 membres, le SAP a ainsi acquis le statut d'organisation représentative des collaborateurs et d'interlocuteur légitime de la direction de l'ancienne régie.<sup>50</sup>

ANDERES  
DATUM: 31.12.2010  
NICOLAS FREYMOND

La Poste a bouclé **l'exercice 2010** avec un bénéfice consolidé de CHF 910 millions, de 25% supérieur à celui de l'année précédente (CHF 728 millions). Repartant à la hausse (+2,1%), les produits d'exploitation s'établissent à CHF 8,736 milliards (2009 : CHF 8,558 milliards). Si des progrès ont été enregistrés sur les quatre marchés sur lesquels l'ancienne régie est active (communication, logistique, services financiers grand public et transports publics), cet excellent résultat s'explique principalement par l'augmentation des fonds des clients et, par conséquent, par la croissance du résultat des opérations d'intérêts sur le marché des services financiers grand public (PostFinance). La stratégie d'optimisation du réseau national et la hausse du volume des colis y ont également contribué. Les investissements pour un montant de CHF 364 millions (2009 : CHF 431 millions) ont une nouvelle fois été totalement autofinancés. S'agissant du marché de la communication, les unités PostMail, Swiss Post International, Swiss Post Solutions et Réseau postal et vente ont réalisé conjointement un bénéfice de CHF 147 millions (2009 : CHF 113 millions). En dépit d'un recul de ses produits d'exploitation (CHF 2,619 milliards contre CHF 2,808 milliards en 2009) imputable à une nouvelle baisse du volume des lettres adressées (-1,5%), PostMail a affiché un bénéfice pratiquement identique (CHF 199 millions contre CHF 198 millions l'année précédente) grâce aux gains de productivité enregistrés dans les domaines du tri et de la distribution. Avec des produits d'exploitations de CHF 788 millions (2009 : CHF 877 millions) et un bénéfice de CHF 49 millions (2009 : CHF 53 millions), Swiss Post International a fait les frais de la décision de la Deutsche Post de confier dorénavant à sa propre société DHL l'importation de colis en Suisse. Après le déficit de l'année précédente (CHF -25 millions), Swiss Post Solutions a retrouvé les chiffres noirs enregistrant un bénéfice de CHF 7 millions de francs, malgré le recul de ses produits de CHF 696 à 665 millions. Quant à l'unité Réseau postal et vente, elle a ramené son déficit à CHF -108 millions (2009 : CHF -113 millions) et enregistré une forte croissance de ses produits (CHF 1,769 milliard contre CHF 1,359 milliard l'année précédente), grâce à

l'intégration de la philatélie et à l'évolution générale positive de ses activités. S'agissant du marché de la logistique, PostLogistics a fortement amélioré son résultat à CHF 164 millions (2009 : CHF 45 millions) à la faveur de la hausse du volume des colis (+3,8%) et malgré une nouvelle régression de ses produits (CHF 1,478 milliard contre CHF 1,488 milliard en 2009). Avec un résultat de CHF 571 millions (2009 : CHF 441 millions) et des produits d'exploitation en hausse à CHF 2,389 milliards (2009 : CHF 2,160 milliards), PostFinance a une nouvelle fois réalisé un excellent exercice. Enfin, sur le marché des transports public, CarPostal a amélioré son chiffre d'affaires (CHF 702 millions contre CHF 640 millions en 2009) et enregistré un bénéfice stable à CHF 28 millions (2009 : CHF 27 millions). Concernant l'utilisation du bénéfice, le conseil d'administration (CA) a proposé au Conseil fédéral de poursuivre l'assainissement de la caisse de pension à hauteur de CHF 100 millions, de verser CHF 200 millions à la Confédération et de consacrer le solde à l'augmentation des fonds propres afin de satisfaire aux exigences de l'autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA). (Pour l'exercice 2009, voir ici.)<sup>51</sup>

#### ANDERES

DATUM: 22.12.2011  
SUZANNE SCHÄR

Bezüglich der Ausgestaltung des derzeit mehrheitlich unregulierten Glasfasermarkts kam es im Verlauf des Berichtsjahrs zu einem eigentlichen Seilziehen zwischen der Wettbewerbskommission (Weko) und der Swisscom um die kartellrechtlich saubere Ausgestaltung der Kooperationsverträge, die letztere mit den Elektrizitätswerken Genf, Zürich, St. Gallen, Bern, Luzern, Basel sowie Freiburg eingegangen war. Um allfälligen späteren Klagen wegen Wettbewerbsbehinderung oder Kartellabreden entgegenzuwirken und mit dem Ziel, eine rechtsverbindliche Sanktionsbefreiung für harte Wettbewerbsabreden über die gesamte Vertragsdauer von 40 Jahren zu erhalten, legten fünf Vertragspartner ihre **Glasfaser-Kooperationsverträge** der Weko zur Prüfung vor. In ihrem Urteil kam diese zum Schluss, dass das gewählte Mehrfasermodell den Wettbewerb auf den Glasfasernetzen zwar grundsätzlich ermöglicht, dass einzelne Vertragsklauseln (Monopol der Elektrizitätswerke bei der Vermietung der Glasfasern, die sog. Layer-1-Exklusivität, sowie eine Investitionsschutzklausel und Ausgleichszahlungsvereinbarungen) jedoch wettbewerbsrechtlich heikel seien. Die Weko sah zwar von einem Verbot der angestrebten Kooperationen ab, drohte aber mit Sanktionen, falls die Verträge nicht in ihrem Sinn überarbeitet würden. Daraufhin gab die Swisscom bekannt, die bereits unterschriebenen Verträge kartellrechtskonform nachzuverhandeln und laufende Kooperationsverhandlungen zu sistieren. Ende Dezember konstituierte sich die Interessenvertretung Glasfaser Schweiz. Die Swisscom, die darin vertretenen Politiker und diverse städtische Elektrizitätswerke streben darüber die Intensivierung des Glasfaserausbau an, der nach dem Weko-Entscheid im September ins Stocken geraten war.<sup>52</sup>

#### ANDERES

DATUM: 31.12.2011  
SUZANNE SCHÄR

Der **Geschäftsabschluss 2011** der Post bewegte sich im Bereich des Vorjahrs. Der Konzerngewinn lag mit CHF 904 Mio. knapp ein Prozent unter jenem des Vorjahrs (CHF 910 Mio.), der Umsatz betrug rund CHF 8,6 Mrd. (2010: CHF 8,7 Mrd.). Die Postfinance trug wesentlich zum guten Jahresergebnis bei, obschon der Zufluss an neuen Kundengeldern um rund CHF 2,5 Mrd. auf knapp CHF 8,2 Mrd. sank. Umsatz (CHF 2,451 Mrd., 2010: CHF 2,389 Mrd.) und Gewinn (CHF 591 Mio., 2010: CHF 571 Mio.) konnten vor allem dank der Zinserträge und der Kostendisziplin merklich gesteigert werden. Verbessert hat die Post auch Umsatz (CHF 719 Mio., 2010: CHF 702 Mio.) und Gewinn (CHF 33 Mio., 2010: CHF 28 Mio.) im Bereich Postauto. Aufgrund tieferer Paketmengen und eines höheren Personalaufwands sanken hingegen sowohl Umsatz (CHF 1,439 Mrd., 2010: CHF 1,478 Mrd.) als auch der Gewinn (CHF 151 Mio., 2010: CHF 164 Mio.) bei Post Logistics leicht. Auch im Geschäftsbereich Kommunikationsmarkt, über den die Post unter anderem die staatliche Grundversorgung mit Postdienstleistungen (flächendeckendes Poststellennetz und Grundangebot) gewährleistet, musste die Post einen leichten Umsatz- und Gewinnrückgang (CHF 2,619 Mrd., 2010: CHF 2,575 Mrd. bzw. CHF 121 Mio., 2010: CHF 147 Mio.) hinnehmen. Während das Briefgeschäft weniger als erwartet schrumpfte, blieb das Schaltergeschäft (Poststellen und Verkauf) bei einem Umsatz von CHF 1,706 Mrd. (2010: CHF 1,769 Mrd.) defizitär (Verlust von CHF 151 Mio.; 2010 von CHF 108 Mio.). Die Einbussen im Vergleich zum Vorjahr waren v.a. Mindereinnahmen beim Brief- und Paketgeschäft sowie beim Zahlungsverkehr geschuldet.<sup>53</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 17.01.2012  
NIKLAUS BIERI

Nachdem die von der Wettbewerbskommission beanstandeten Verträge zwischen der Swisscom und den Stadtwerken von Basel, Bern, Luzern und Zürich bezüglich ihrer Kooperation beim Bau des Glasfasernetzes im Januar des Berichtjahres bereinigt worden waren, zeigten sich Bakom und ComCom zuversichtlich, dass die **Breitbandinfrastruktur der Schweiz für die nahe Zukunft gesichert** ist. Während die Schweiz in der Breitband-Durchdringung des Festnetzes in der OECD einen Spitzenplatz belegt, liegt sie in der FTTH-Versorgung (Glasfaseranschluss ins Haus) noch zurück. Die Nachfrage nach schnellem Festnetzzugang ist enorm: das Datenvolumen im Schweizer Festnetz verdoppelt sich alle 19 Monate.<sup>54</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 30.04.2012  
NIKLAUS BIERI

Die Post sorgte im Berichtjahr mit neuen **Gebühren** und hohen Aufschlägen für Kritik. Neu sind Vollmachten gebührenpflichtig und die Postrückhaltung oder -weiterleitung sowie Zusatzleistungen wie eingeschriebene Sendung oder Nachnahmesendungen wurden teurer. Nach massiver Kritik von Konsumentenorganisationen entschärfte die Post die Gebührenerhöhungen teilweise wieder.<sup>55</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 08.12.2012  
NIKLAUS BIERI

Ende Jahr erhielt die **Postfinance** von der Finanzmarktaufsicht Finma eine Bankbewilligung. Diese ist notwendig für die Umwandlung der Postfinance in eine privatrechtliche Aktiengesellschaft. Der Bundesrat wird 2013 über die Umwandlung entscheiden. Die Bewilligung der Finma ist eine unvollständige: Die Postfinance wird keine Kredite vergeben dürfen.<sup>56</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 31.12.2012  
NIKLAUS BIERI

Nachdem die Swisscom 2011 einen Rückgang des Reingewinns um 60% hinnehmen musste (CHF 694 Mio., bei einer Abschreibung von CHF 1,2 Mrd. für Fastweb in Italien), konnte sie den Reingewinn 2012 wieder mehr als verdoppeln (CHF 1,76 Mrd.). Sowohl Nettoumsatz also auch **Betriebsergebnis** lagen 2011 leicht höher als 2012. Während die Swisscom 2012 gegenüber dem Vorjahr 3,4% der Festnetzanschlüsse in der Schweiz verlor, konnte sie die Anzahl Swisscom TV-Anschlüsse massiv steigern (plus 30,1%). Auch mit Fastweb hatte Swisscom wieder Erfolg: Die Anzahl ihrer Breitbandanschlüsse in Italien nahm um 10,8% zu.<sup>57</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 31.12.2012  
NIKLAUS BIERI

Im **Geschäftsabschluss 2012** wies die Post einen Konzerngewinn von CHF 859 Mio. aus. Der Gewinn lag somit deutlich (5%) unter dem Vorjahresgewinn von CHF 904 Mio. Die Post führte dies einerseits auf die schwierige Wirtschaftslage zurück, andererseits hätten höhere Personalvorsorgeaufwendungen den Gewinnrückgang verursacht. Der Umsatz betrug rund CHF 8,58 Mrd. (2011: CHF 8,6 Mrd.). In den vier Bereichen der Post fielen die Betriebsergebnisse unterschiedlich aus: Im Kommunikationsmarkt ging der Gewinn von CHF 111 Mio. (2011) auf CHF 61 Mio. zurück. Begründet wurde dieser Rückgang mit höheren Personalvorsorgeaufwendungen, welche in einem personalintensiven Bereich besonders starken Einfluss haben. Im Logistikmarkt erzielte PostLogistics einen Gewinn von CHF 152 Mio. (gegenüber CHF 162 Mio. 2011). Höhere Vorsorgeaufwendungen und Mehrkosten für verschiedene Umstrukturierungsmassnahmen führten trotz höheren Paketmengen zu einem leicht kleineren Gewinn. Im Retailfinanzmarkt konnte der Gewinn trotz leicht tieferem Umsatz gesteigert werden (von CHF 591 Mio. auf CHF 627 Mio.). Der Postfinance flossen weiter Kundengelder zu, die Summe der verwalteten Gelder überschritt im Berichtsjahr erstmals die Marke von CHF 100 Mrd. Im öffentlichen Personenverkehr steigerte PostAuto den Umsatz auf CHF 778 Mio. (2011: CHF 719 Mio.), der im Berichtjahr ausgewiesene Gewinn von CHF 6 Mio. lasse sich aufgrund veränderter interner Verrechnung nicht mit dem Vorjahr vergleichen. Die Post verarbeitete 2,29 Mrd. adressierte Briefe (2011: 2,33 Mrd.) und 111 Mio. Pakete (2011: 107 Mio.). Der Personalbestand stieg von 44'348 (2011) auf 44'605 Beschäftigte. Zusätzlich bildete die Post 2'015 Lernende aus (2011: 1'942).<sup>58</sup>



**ANDERES**  
DATUM: 07.11.2013  
NIKLAUS BIERI

Carsten Schloter, seit Januar 2006 **Konzernchef der Swisscom**, nahm sich am 23. Juli 2013 das Leben. Sein Tod löste in der Swisscom, aber auch in der Politik und in der Wirtschaft grosse Bestürzung und Anteilnahme aus. Urs Schaeppi übernahm die Konzernleitung interimistisch und wurde im November des Berichtjahres als neuer Konzernchef bestätigt.<sup>59</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 31.12.2013  
NIKLAUS BIERI

Im **Jahresbericht 2013** wies die **Swisscom** einen Nettoumsatz von CHF 11,43 Mrd. aus, der damit 0,4% über dem Vorjahr lag. Der Reingewinn sank aber um 6,6% auf CHF 1,7 Mrd. Dies sei auf eine Preiserosion im Schweizer Kerngeschäft sowie im Roaming zurückzuführen. Die Swisscom konnte die wegfallenden Einnahmen mit Kunden- und Mengenwachstum fast kompensieren. Im TV-Bereich hat die Swisscom um 26,4% zugelegt und bedient nun 1 Mio. Anschlüsse. Auch in Italien konnte die Swisscom ihren Stand ausbauen: Die Kundenbasis der Swisscom-Tochter Fastweb sei um 9,9% gewachsen, der Gewinn von Fastweb lag mit CHF 505 Mio. im Bereich des Vorjahres. Die Swisscom hat 2013 rund CHF 2,3 Mrd. investiert, dies vor allem in die Netzinfrastruktur. Die Abschreibungen auf den gesteigerten Investitionen sei mit ein Grund für den Rückgang des Reingewinns.<sup>60</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 31.12.2013  
NIKLAUS BIERI

In ihrem ersten **Geschäftsjahr** nach ihrer Umwandlung in eine Aktiengesellschaft hat die Schweizerische **Post** einen Konzerngewinn von CHF 626 Mio. erzielt. Damit liegt der Konzerngewinn um 19% tiefer als im Vorjahr, was darauf zurückzuführen ist, dass die Post aufgrund ihrer neuen Rechtsstruktur erstmals vollständig besteuert worden ist. Der Umsatz war mit CHF 8,575 Mrd. praktisch identisch zum Vorjahr, dank der Senkung des Betriebsaufwandes stieg das normalisierte Betriebsergebnis auf CHF 911 Mio. (Vorjahr: 860 Mio.). Die Post investierte 2013 CHF 453 Mio. aus eigenen Mitteln und verfügte per Ende Jahr über Eigenkapital von CHF 5,6 Mrd. Die Post verarbeitete 2013 zwar weniger adressierte Briefe (2013: 2,245 Mrd.; 2012: 2,29 Mrd.) und weniger Zeitungen, dafür mehr Pakete (2013: 114,4 Mio.; 2012: 111 Mio.) und unadressierte Sendungen. Der Umsatz im Kommunikationsmarkt stieg damit von CHF 4,78 auf 4,89 Mrd. Das bessere Betriebsergebnis im Kommunikationsmarkt (2013: CHF 238 Mio.; 2012: 42 Mio.) ist aber vor allem auf das kleinere Defizit der Poststellen zurückzuführen. Die Post konnte ihre Umsätze auch im Logistik- und Retailfinanzmarkt sowie im Personenverkehr leicht steigern. Die PostFinance konnte weitere Kundengelder akquirieren und verwaltete 2013 CHF 106,5 Mrd. (Vorjahr: 99,2 Mrd.). Sie wurde im Juni des Berichtjahres in eine Aktiengesellschaft umgewandelt, erhielt die Bankbewilligung und wurde der Finanzmarktaufsicht unterstellt.<sup>61</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 31.12.2014  
NIKLAUS BIERI

Das **Geschäftsjahr 2014** schloss die **Post** mit einem leicht tieferen Ergebnis, aber einem leicht höheren Gewinn ab. Das Ergebnis fiel wegen Wertberichtigungen bei der Postfinance um CHF 118 Mio. tiefer aus als im Vorjahr und lag bei CHF 8,457 Mia. Wegen tieferen Finanz- und Steueraufwendungen stieg der Gewinn von CHF 626 Mio. (2013) auf CHF 638 Mio. Den Schwund der adressierten Briefe (-2,5%) konnte die Post dank einer Zunahme der unadressierten Sendungen (+2,6%) auffangen. Das Defizit der Poststellen konnte um fast zehn Prozent reduziert werden, lag aber immer noch bei CHF 91 Mio. Einen grossen Einbruch musste die Postfinance hinnehmen: Ihr Betriebsergebnis sank von CHF 537 Mio. (2013) auf CHF 382 Mio., dies wegen der schwierigen Situation des Finanzmarktes mit tiefen bzw. negativen Zinsen. Die Post zahlt CHF 200 Mio. als Dividende in die Bundeskasse, CHF 20 Mio. mehr als im Vorjahr.<sup>62</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 31.12.2014  
NIKLAUS BIERI

In ihrem **Jahresbericht 2014** wies die **Swisscom** eine Umsatzsteigerung um 2,4% auf CHF 11,7 Mia. aus. Den Betriebsgewinn konnte die Swisscom um 2,8% auf CHF 2,322 Mia. steigern und der Reingewinn stieg um 0,6% auf CHF 1,706 Mia. Besonders stark zugelegt hat die Swisscom im TV-Geschäft: Sie konnte 16,5% mehr TV-Kunden gewinnen, d.h. 1,17 Mio. Anschlüsse (rund jeder dritte Schweizer Haushalt) bezogen Swisscom-TV.<sup>63</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 09.03.2019  
NIKLAUS BIERI

2018 stiegen die **Boni für die ehemalige Post-Führung** trotz des «Postauto-Skandals» an. Die im Juni 2018 in der Folge des Skandals um unrechtmässige Umbuchungen und erschlichene Subventionen zurückgetretene Post-Chefin Susanne Ruoff soll für 2018 über CHF 1 Mio. Lohn erhalten. Parlamentsmitglieder aller politischen Lager äusserten medial ihr Unverständnis über diese Vergütungen. Die Vergütungen werden allerdings zurückbehalten, bis die Untersuchungen der Fedpol abgeschlossen sind.<sup>64</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 22.04.2020  
NIKLAUS BIERI

Am 22. April 2020 legte der Bundesrat das **weitere Vorgehen im Bereich Mobilfunk und 5G** fest. Der Bundesrat würdigte die Bedeutung des Standards der fünften Mobilfunk-Generation (5G) für die Digitalisierung ebenso, wie die Vorbehalte, die es zum Ausbau des 5G-Netzes in Teilen der Bevölkerung gebe. Diese Vorbehalte zeigten sich etwa bei der 2019 eingereichten Petition «Stoppt 5G in der Schweiz!» oder bei den beiden Volksinitiativen zum Mobilfunk, welche sich im Sammelstadium befanden. Der Bundesrat entschied, die sechs begleitenden Massnahmen umzusetzen, welche die Arbeitsgruppe «Mobilfunk und Strahlung» in ihrem Bericht vom November 2019 vorgeschlagen hatte. Dabei sollen die Weiterentwicklung des Monitorings der Strahlenbelastung und die Schaffung einer Beratungsstelle für nichtionisierende Strahlung Priorität haben. Bezüglich der nichtionisierenden Strahlung entschied der Bundesrat weiter, die Anlagegrenzwerte nicht zu lockern. Selbst die Arbeitsgruppe «Mobilfunk und Strahlung» hatte dazu nur Szenarien, aber keine Empfehlung in ihren Bericht aufgenommen. Das UVEK soll nun die Bearbeitung des Postulats Häberli-Koller (cyp, TG) für einen «nachhaltigen Mobilfunk» vorantreiben und dem Bundesrat in einem Bericht bis Ende 2021 die Möglichkeiten einer nachhaltigen Gestaltung des Mobilfunks aufzeigen.

Der Entscheid des Bundesrates wurde von der Presse kritisch aufgenommen: Ein «Armutzeugnis» für den Bundesrat sei sein zögerliches Agieren bezüglich der Grenzwerte, hiess es in einem Kommentar in der NZZ. Der Tages-Anzeiger berief sich auf das entsprechende Szenario im Bericht der Arbeitsgruppe «Mobilfunk und Strahlung» und schrieb, mit dem Festhalten an den geltenden Grenzwerten könnte die vollständige Einführung von 5G zwanzig bis dreissig Jahre dauern und fast CHF 8 Mrd. kosten.<sup>65</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 14.05.2020  
NIKLAUS BIERI

Mitte Mai 2020 trat Post-CEO Roberto Cirillo mit der **Strategie 2021-2024** an die Öffentlichkeit. Er kündete einen massiven Umbau der Post an: Rund CHF 3 Mrd. will die Post in den kommenden Jahren in ihren Umbau investieren. Brief- und Paketpost sollen zusammengelegt und die Briefverteilzentren so ausgebaut werden, dass sie auch Pakete abfertigen können. Hintergrund dieser neuen Strategie sei der Umstand, dass die Briefpost weiterhin schrumpfe und die Paketpost immer noch stark wachse, erklärte Cirillo. Beim Filialnetz schien der stete Druck aus dem Parlament gegen einen Abbau Wirkung zu zeigen: Die Zahl der Poststellen soll bei rund 800 stabilisiert werden. Damit die defizitären Poststellen wirtschaftlicher werden, sollen sie für weitere Dienstleister geöffnet werden: Cirillo erwähnte beispielsweise Banken und Versicherungen, die ihre Dienste in den Räumlichkeiten von Poststellen anbieten könnten. Die Mittel für die Umstrukturierung sollen aus eigenen Reserven und aus dem Verkauf nicht mehr benötigter Immobilien stammen.<sup>66</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 26.05.2020  
NIKLAUS BIERI

Eine Reihe von schweren **Störungen im Swisscom-Netz** ereignete sich im ersten Halbjahr 2020. Am 17. Januar fiel ein grosser Teil des Swisscom-Festnetzes während rund neunzig Minuten aus, betroffen waren – etwa in den Kantonen Bern, Zürich und Aargau – auch Notrufnummern. Als Ursache der Störung gab die Swisscom ein abgestürztes Netzwerkteil an. «Mehrfaches menschliches Fehlverhalten» bei Arbeiten zur Erweiterung der Netzkapazität sei der Grund gewesen beim erneuten Blackout des Swisscom-Netzes am 11. Februar. Wiederum waren auch Notrufnummern betroffen. Einzelne Rettungsdienste und Polizeistellen veröffentlichten im Internet Mobiltelefonnummern, unter denen sie erreicht werden können. Das Bakom kündigte nach dieser Störung eine vertiefte Abklärung der Störungsursachen an. Die Untersuchung des Bakom dauerte noch an, als eine dritte Störung am 26. Mai in weiten Teilen der Schweiz das Mobilfunknetz der Swisscom ausfallen liess. Auch Teile des Festnetzes waren erneut betroffen, über die Erreichbarkeit der Notfalldienste gab es widersprüchliche Meldungen. Die Störung dauerte rund drei Stunden und sei auf einen Softwarefehler bei Netzwerkteilen zurückzuführen. Ende Juni soll die Swisscom-Führung der KVF-NR über die Pannenserie Auskunft geben.<sup>67</sup>

Im Dezember 2020 legte der Bundesrat die **strategischen Ziele der Post für die Periode 2021-2024** fest. Er nahm dabei keine grundlegenden Neuerungen zur vorangehenden Periode vor und behielt die bisherigen Eckwerte bei. Die Post solle auch in Zukunft für die gesamte Schweiz die Grundversorgung mit Postdiensten und mit Dienstleistungen des Zahlungsverkehrs in guter Qualität sicherstellen. Beim Kerngeschäft, namentlich Kommunikation, Logistik, Finanzdienstleistungen und Personenverkehr, soll die Post wie bis anhin ein rentables Wachstum sowie Effizienzsteigerungen anvisieren. Bezüglich der viel diskutierten Poststellen erwartete der Bundesrat eine Stabilisierung bei rund 800 so genannten Zugangspunkten, wie es die Post selber in ihrer Strategie 2021-2024 «Die Post von morgen» angekündigt hatte. Schliesslich verlangte der Bundesrat, dass die Post eine nachhaltige Unternehmensstrategie verfolgt, um die Treibhausgasemissionen zu vermindern und damit zu den CO<sub>2</sub>-Reduktionszielen der Schweiz beizutragen.<sup>68</sup>

- 
- 1) Presse du 21.11.90; USS, 21, 27.6., 36, 21.11. et 37, 28.11.90.
  - 2) PTT, Rapport de gestion 1997, Berne 1998; NZZ, 20.3.98.
  - 3) 24h, 22.5 et 13.11.99.
  - 4) LT, 18.11.99.
  - 5) LT, 24.5.00.
  - 6) NZZ, 29.2.00.
  - 7) Presse du 26.8.00.
  - 8) Lib., 15.3.00; LT, 12.7 et 13.12.00.
  - 9) Rapport de Gestion 2000 de La Poste.
  - 10) Presse du 26.3.01.
  - 11) QJ, 6.6.01.
  - 12) Presse du 21.4.01; LT, 14.7, 21.7 et 7.9.01; Lib., 30.7.01; TG, 11.10.01.
  - 13) 24h, 4.4.02.
  - 14) Presse du 16.2.02.
  - 15) Presse du 23.10.02.
  - 16) Presse du 26.11 et 27.11.02; DETEC, communiqué de presse, 29.10.02.
  - 17) Presse du 23.8.02; Lib., 22.11.02; LT, 25.9 et 30.11.02.
  - 18) LT, 29.3.03.
  - 19) Presse du 14.5.03; LT, 23.5.03 (délégés); Presse du 23.1.03.
  - 20) 24h, 24.5.03.
  - 21) 24h, 5.3.03 (reprise du dialogue); presse du 16.5 (concession) et 24.10.03 (renouvellement); Presse du 14.1 (suppression), 15.1 (manifestations) et 11.2.03 (manifestations); 24h, 5.3.03 (refus); Presse du 24.10.03.
  - 22) Presse du 1.10.03 (baisse de 13%); Presse du 8.11.03 (ComCom).
  - 23) Presse du 22.3.04; Lib., 23.4.04.
  - 24) Presse du 22.1 (annonce), 28.2 (pause), 22.4 (actions) et 6.6.04 (renoncement).
  - 25) Presse du 9.10 (réorganisation du transport des envois postaux), 27.10 (CarPostal), 17.11 (Syndicat de la communication), 24.11 (Leuenberger), 25.11 et 26.11.04 (actions); LT, 5.11 (SecurePost et Mobility Solutions) et 11.11.04 (Transfair).
  - 26) Presse du 27.12 et 9.12.04 (compromis); QJ, 20.12.04 (approbation).
  - 27) Presse du 1.4.05.
  - 28) Presse du 5.2.05; LT, 1.4.05.; Presse du 9.2.05; 24h, 10.2 et 11.2.05.
  - 29) LT, 23.5.05.
  - 30) Presse du 22.7.05 (offre); 24h, 26.10.05 (feu vert).
  - 31) LT, 28.10, 4.11, 21.11 (accord) et 23.11.05; presse du 14.11.05 (manifestation).
  - 32) Presse du 25.3.06.
  - 33) Presse vom 21.1.06
  - 34) Presse vom 22.2., 28.4. und 10.6.06; zur Zusammenarbeit zwischen der Post und dem Verband privater Postdienstleister im Bereich Paketpost siehe QJ und TA, 26.1.06; zur Zusammenarbeit zwischen Post und Mobility Carsharing siehe Presse vom 9.2.06.
  - 35) Presse vom 25.3.06.
  - 36) Presse du 5.4.07.
  - 37) Presse du 12 au 17.3 et du 10 au 18.5.07.
  - 38) Presse du 23.5.07.
  - 39) Presse du 21.3.07 (Swisscom); Bund, 14.8.07 et TG, 28.11.07 (concurrents); presse du 28.11.07 (Sunrise).
  - 40) Presse du 20.3.08.
  - 41) Presse du 29.8.08.
  - 42) Presse des 18.3, 25.9 (ComCom) et 12.11.08.
  - 43) Presse du 26.3.09.
  - 44) Presse du 25.3.09.
  - 45) Bund et Lib., 2.9.09.
  - 46) Presse du 26.11 et du 29.12.09.
  - 47) Presse du 25.3.10.
  - 48) Presse du 23.4, du 21.5 (recours) et du 4.6.10.
  - 49) Presse du 25.2 et du 9.9.10.
  - 50) Lib., NF et NZZ, 6.5.10 (TAF); NF, 5.11.10.
  - 51) Presse du 1.4.11.
  - 52) Presse vom 5.1.11; LT, 4.3.11; NZZ, 22.3. und 8.10.11; TA, 16.4.11; NZZ, TA, Lib., 19.4.11; NZZ, 15.6.11; Expr., 22.6.11; LN, 22./23.6.11; TA, 4.8.11; SoZ, 4. und 18.9.11; Medienmitteilung Weko vom 5.9.11; Presse vom 17.9.11; TA, 6.9. und 10.11.11; NZZ, 6.9., 17.9, 28.9., 8.10. und 22.12.11.
  - 53) Medienmitteilung Post vom 15.3.12; Presse vom 15.3.12.
  - 54) TA und NZZ, 17.1.12.
  - 55) NZZ, 30.4.12.
  - 56) NZZ, 8.12.12.
  - 57) Swisscom Jahresbericht 2012.
  - 58) Medienmitteilung Post CH AG, 21.3.2013.
  - 59) Presse vom 24.7.13; Pressemitteilung Swisscom vom 7.11.13.
  - 60) Swisscom Jahresbericht 2013; Presse vom 6.2.14.
  - 61) BBI, 2013, S. 4645 ff.; Geschäftsbericht Schweizerische Post, 2014.
  - 62) NZZ, 20.3.15

63) AZ, 6.2.15

64) NZZ, 9.3.19

65) Medienmitteilung BR vom 22. April 2020; CdT, LT, NZZ, TA, 23.4.20

66) Medienmitteilung Post vom 14. Mai 2020; AZ, LT, NZZ, TA, 15.5.20

67) QJ, TA, 18.1.20; AZ, NZZ, TA, 13.2.20; Blick, CdT, NZZ, 27.5.20; Blick, TA, 28.5.20

68) Medienmitteilung Bundesrat vom 18.12.20